



ŒUVRER COLLECTIVEMENT A LA TRANSITION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE



Source : Énergie Partagée, « Ma propre énergie », 2015

L'objectif de SOLEVENT



Les renouvelables PAR et POUR les citoyen.nes !

- ❑ **SENSIBILISER** les citoyen.nes à l'enjeu de la transition énergétique
- ❑ Avoir un **IMPACT ÉNERGÉTIQUE ET SOCIÉTAL** sur la transition du territoire
- ❑ **IMPLIQUER** les citoyen.nes dans l'action pour se réapproprier et choisir ses moyens de production énergétique



L'objectif de SOLEVENT

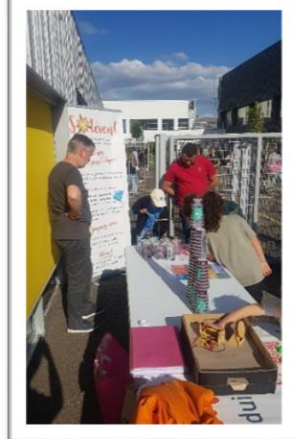


Les renouvelables PAR et POUR les citoyen.nes !

- ❑ **SENSIBILISER** les citoyen.nes à l'enjeu de la transition énergétique
- ❑ Avoir un **IMPACT ÉNERGÉTIQUE ET SOCIÉTAL** sur la transition du territoire
- ❑ **IMPLIQUER** les citoyen.nes dans l'action pour se réappropriier et choisir ses moyens de production énergétique



Sensibiliser



Actions pédagogiques :
Animation dans les écoles des communes partenaires autour de l'énergie, la transition climat, l'action citoyenne.

Actions publiques :
Organisation de ciné-débat, réunions publiques autour des projets en développement ou de thématiques climat.

Actions sociétares :
Education des sociétaires autour des sujets climat. Participation à l'activité de la structure *via* des groupes de travail thématiques, des projets participatifs, la gouvernance du nous.

Ecosystème :
Renforcement de l'écosystème local et participation à des actions ou évènements communs

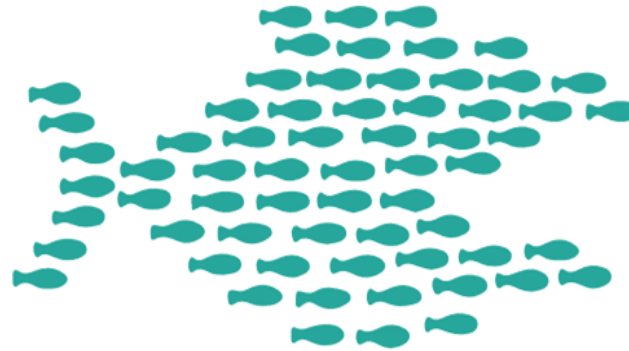
Sensibiliser



La structure crée une dynamique locale par l'éducation populaire et le partage de connaissance



LE POUVOIR CITOYEN



L'objectif de SOLEVENT



Les renouvelables PAR et POUR les citoyen.nes !

☐ SENSIBILISER les citoyen.nes à l'enjeu de la transition énergétique

☐ Avoir un **IMPACT ÉNERGÉTIQUE**

☐ IMPLIQUER les citoyen.nes dans l'action pour se réapproprier et choisir ses moyens de production énergétique



Un Impact énergétique : le groupement d'achat



Une activité créée par les bénévoles de Solévent, soutenue par Bordeaux Métropole.

Solévent devient le tiers neutre et de confiance de la Métropole et de la Gironde pour le développement du photovoltaïque chez les particuliers.



Témoignage : Sophie M.

*Aujourd'hui ont été installés les panneaux photovoltaïques sur le toit de ma maison. **Super expérience, l'équipe très sympa, le travail fait entre 9h et 16h, tout bien expliqué (je crois). MERCI, MERCI, MERCI.***

Je n'aurais sans doute pas passé le cap du solaire avant longtemps sans votre aide, et ça fait tellement du bien de pouvoir avoir confiance dans l'avancée du projet et le choix d'une entreprise très fiable.



Le groupement d'achat



Qualification de Tiers neutre de confiance des particuliers par Bordeaux Métropole

300 accompagnements réalisés sur toute la Gironde

Accompagnement :

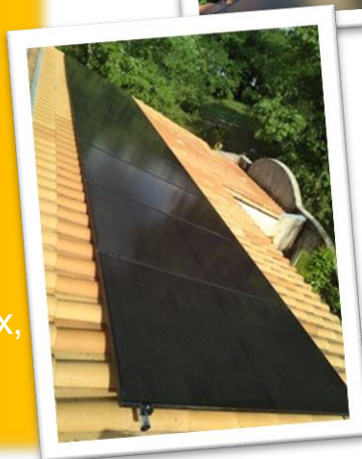
Dimensionnement, qualification du projet, démarches administratives (DP, raccordement, EDF OA), rentabilité, opportunités, suivi de projets

Actions de formation :

Formation du groupe à l'adaptation des consommations au photovoltaïque, réunions publiques de présentation du groupement d'achat

Ecosystème :

Travail avec des installateurs locaux, expérience avec plusieurs installateurs girondins



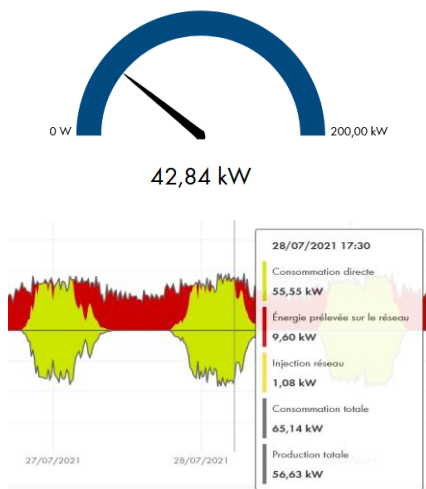
Le projet



Mobiliser les citoyens pour un investissement individuel



Rassembler un groupe de personnes intéressées



Analyser les besoins et détails techniques



Négocier un achat groupé économique et écologique



Réalisation des démarches administratives

Former le groupe à la maîtrise de l'énergie et à la production photovoltaïque en autoconsommation

Les chiffres clés de l'accompagnement



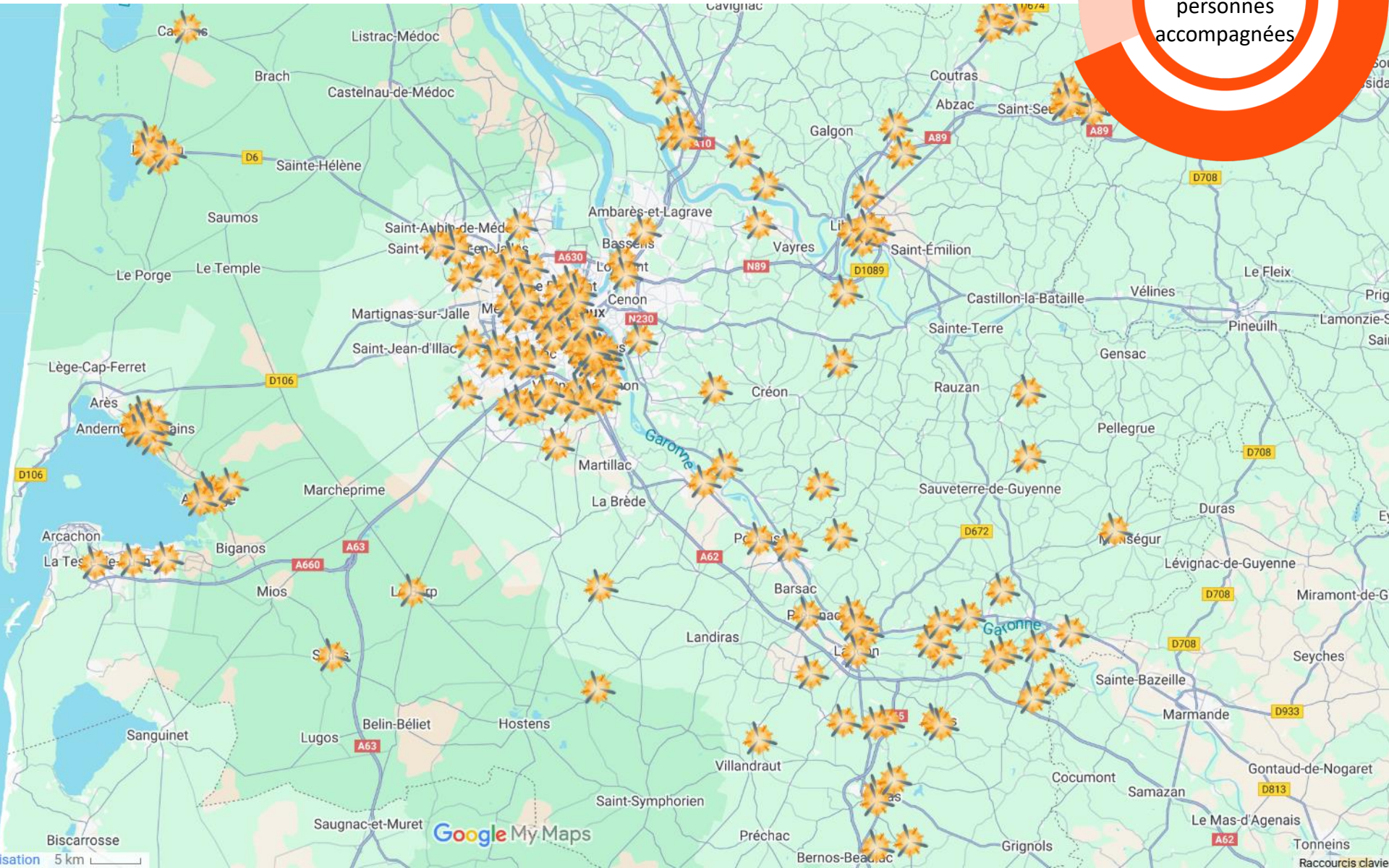
- ✿ Plus de **300** accompagnements déjà réalisés ou en cours sur toute la Gironde
- ✿ Un partenariat avec le Pôle Territorial Sud Gironde depuis **4 ans** et avec la Cali depuis **l'année dernière** pour l'organisation de réunions publiques d'information au groupement d'achat, et plus largement au photovoltaïque. Un nouveau partenariat acté pour 2026 avec le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers

- ✿ Chaque réunion rassemble entre **20 et 40 personnes**.
- ✿ En 2025, **100 personnes** se sont inscrites à une session du groupement d'achat.
- ✿ Depuis le début, **plus de 100 installations** ont vu le jour grâce à notre accompagnement (plus une vingtaine à venir).



Carte des accompagnements

300
personnes
accompagnées



L'objectif de SOLEVENT

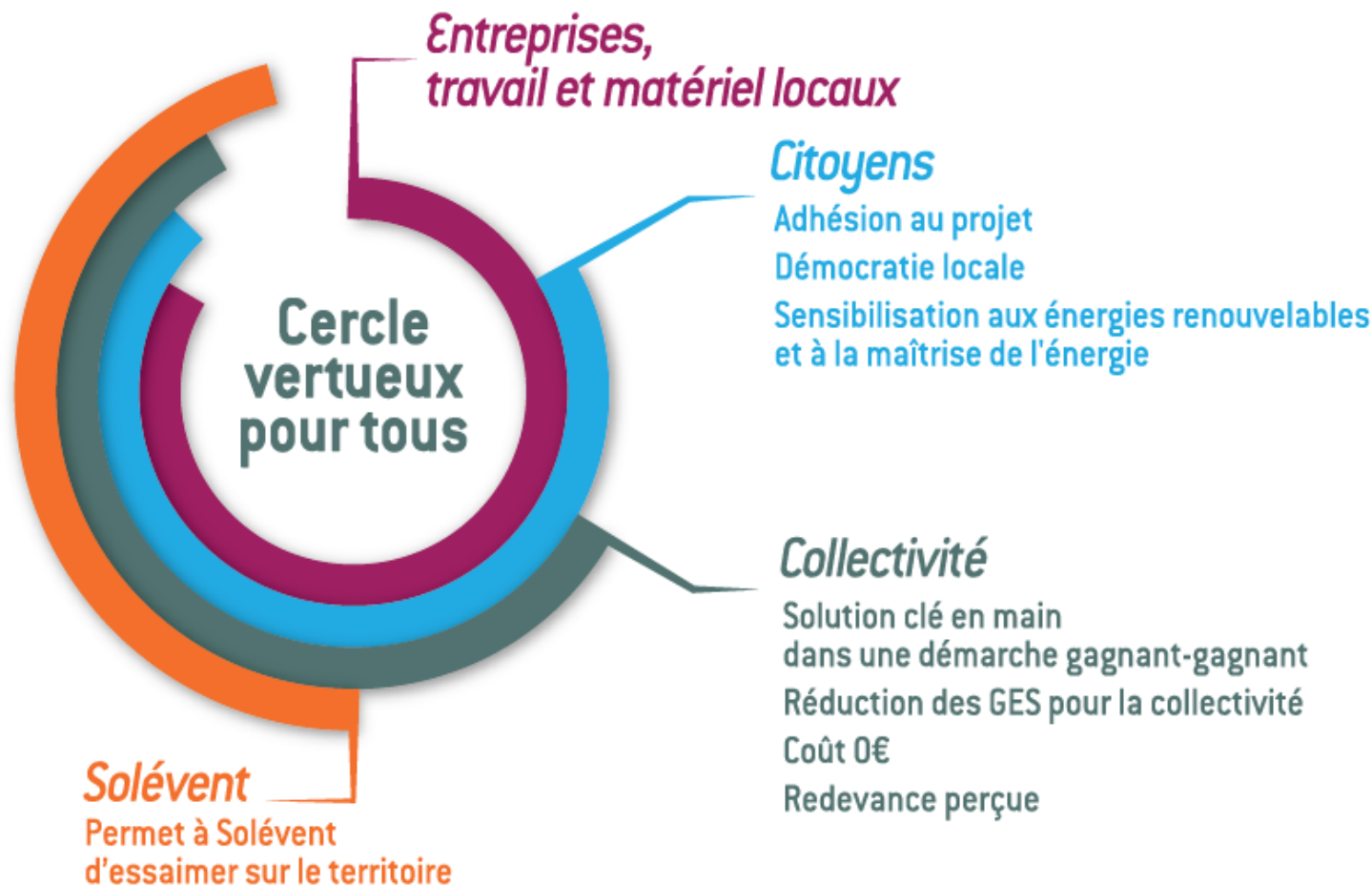


Les renouvelables PAR et POUR les citoyen.nes !

- ❑ **SENSIBILISER** les citoyen.nes à l'enjeu de la transition énergétique
- ❑ Avoir un **IMPACT SOCIÉTAL** sur la transition du territoire
- ❑ **IMPLIQUER** les citoyen.nes dans l'action pour se réapproprier et choisir ses moyens de production énergétique



Un cercle vertueux pour le territoire



Notre valeur ajoutée

+ PROPRE!

+ LOCALE!

+ SÛRE!



Ancrage local

La maîtrise du projet reste aux mains des habitants et des acteurs du territoire.



Gouvernance ouverte

Toutes les décisions au sein de la société de projet sont prises de façon démocratique et transparente.



Exigence écologique

Le projet s'inscrit durablement dans une logique de respect de la planète et de réduction des consommations d'énergie.



Démarche non spéculative

Les bénéfices réalisés restent au sein de la société et servent à rémunérer durablement les investisseurs du projet.



L'implication citoyenne



POUR LA PLANÈTE, rejoignez-nous !

*Vous voulez être acteur
de la transition énergétique,
de votre territoire ?*



Je peux m'impliquer...



... un peu,

beaucoup,

passionnément...

- Est-ce que cela va me prendre du temps ?

Cela prend le temps qu'on souhaite accorder.

L'objectif de SOLEVENT



Les renouvelables PAR et POUR les citoyen.nes !

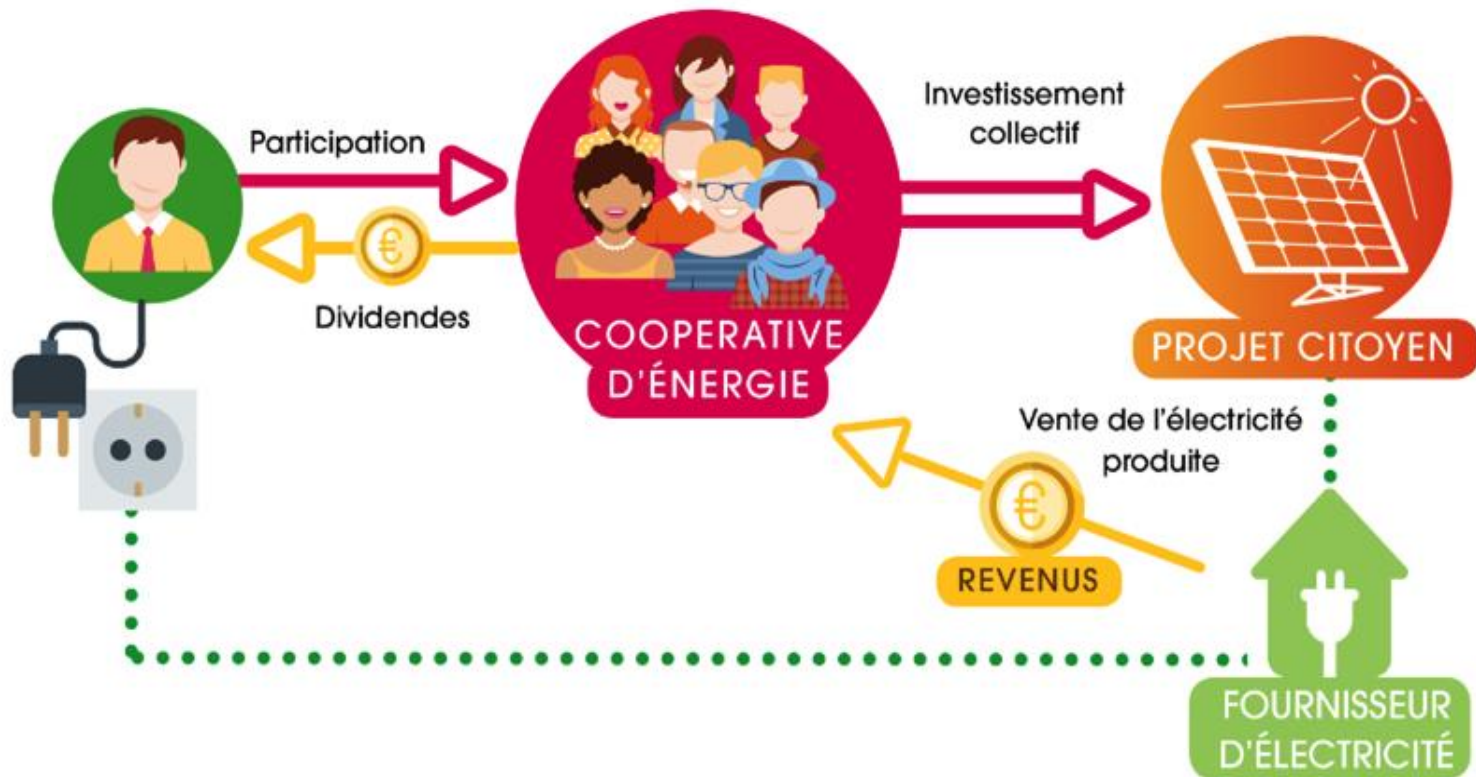
- ❑ **SENSIBILISER** les citoyen.nes à l'enjeu de la transition énergétique
- ❑ Avoir un **IMPACT ÉNERGÉTIQUE ET SOCIÉTAL** sur la transition du territoire
- ❑ **IMPLIQUER** les citoyen.nes dans l'action pour se réappropriier et choisir ses moyens de production énergétique



Impliquer



Les citoyen.nes se rassemblent pour financer des projets renouvelables en local

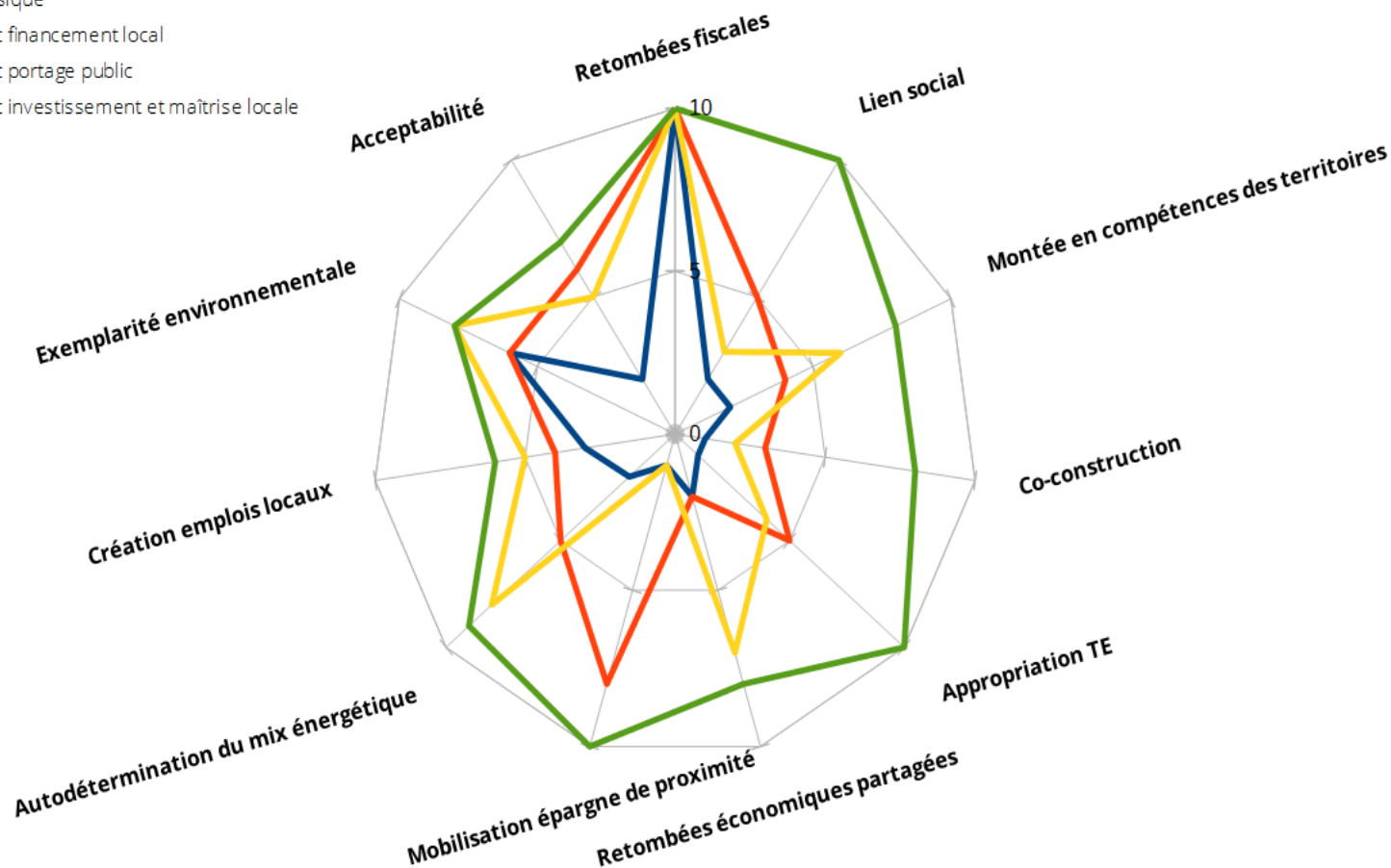


Impliquer



Les citoyen.nes – actionnaires pilotent et maîtrisent l'ensemble des décisions stratégiques de la structure

- Projet classique
- Projet avec financement local
- Projet avec portage public
- Projet avec investissement et maîtrise locale



Nos réalisations



11 projets en exploitation
(et bien d'autres en développement)

Puissance :
797 kWc

Production :
850 MWh/an
Soit la consommation de 385 foyers

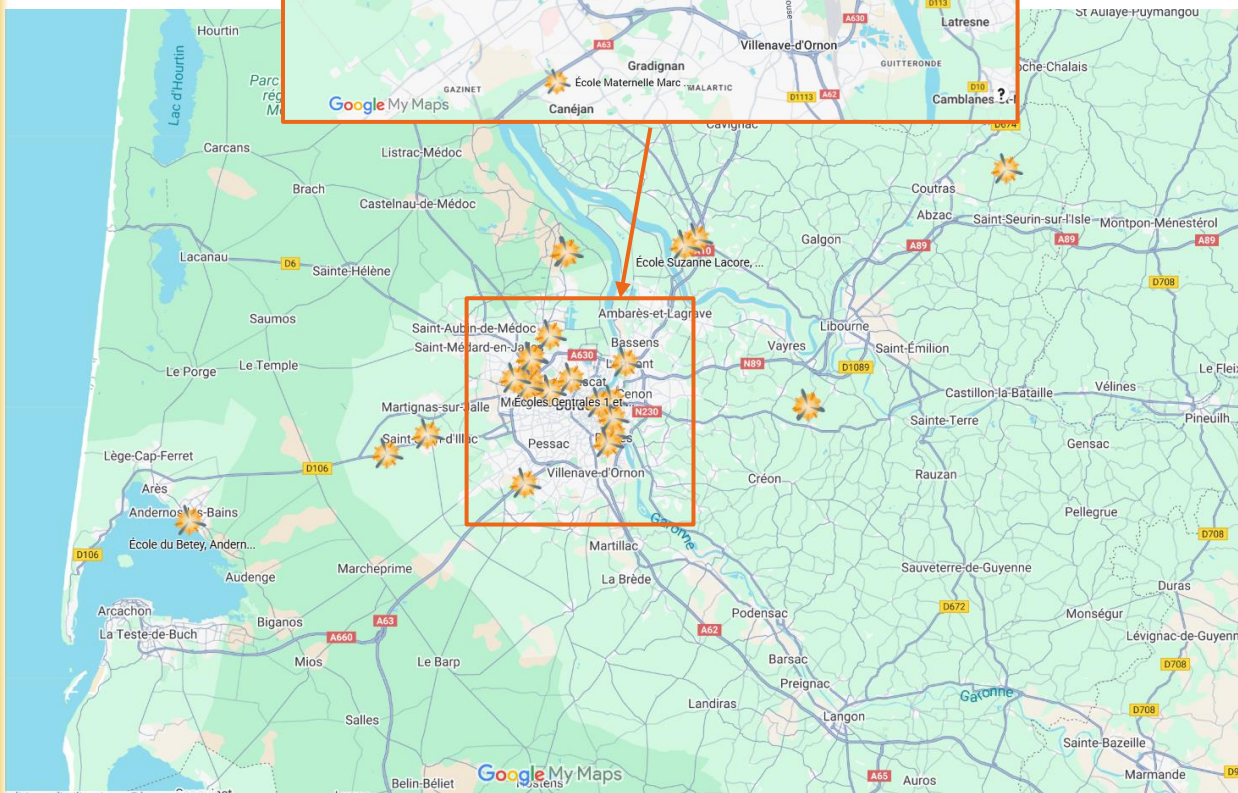
Localisation :
Andernos, Bègles, Blanquefort, Bordeaux,
Canéjan, Eysines, Le Bouscat, Nérigean,
Saint-André-de-Cubzac, Saint-Jean-
d'Illac.
Toutes sur des toitures.

Technologie :
Photovoltaïque en toiture

Actionnariat citoyens :
320 souscripteurs

Spécificités :
Panneaux et onduleurs européens le
plus possible.
Distributeur français.
Installateurs girondins.

Location de la toiture aux partenaires pour
une durée de 30ans



Nos réalisations



La réussite pendant le Covid



La première hors école



La première hors Métropole



La toute première



La plus petite



La plus complexe



La plus récente



La plus rigolote



La plus haute



La plus grande



... et la première sur des logements sociaux



Une première réalisation avec

Domofrance 
Groupe ActionLogement

Puissance installée : 240 kWc

Mise en service : 05/05/2026

Production annuelle estimée : 220 000 kWh

Equivalent de la consommation de 100 habitants

 **Solévent**

Pourquoi une installation sur la Plantille ?



- ✿ Domofrance avait la volonté d'équiper cette résidence, dans le cadre de sa démarche RSE et de la réfection de la toiture.
- ✿ Réflexion autour d'un projet d'autoconsommation collective, mais cadre juridique complexe
- ✿ Permettre aux citoyens de se réapproprier les mode de production de l'énergie.
- ✿ Convention de mise à disposition de la toiture pour 30 ans
 - ✿ Installation, exploitation, maintenance à la charge de Solévent
 - ✿ Redevance versée à Domofrance : 2,5% du chiffre d'affaires de la centrale



Une simple installation ?

- ✿ Implication des habitants de la résidence
- ✿ Ateliers pédagogiques
- ✿ Suivi de la réglementation et réflexion pour la transformation du projet en boucle d'ACC dans un 2^{ème} temps
- ✿ Formation à des éco-visites pour aider les résidents à diminuer leurs factures d'électricité

Un projet d'ACC, enjeux et freins

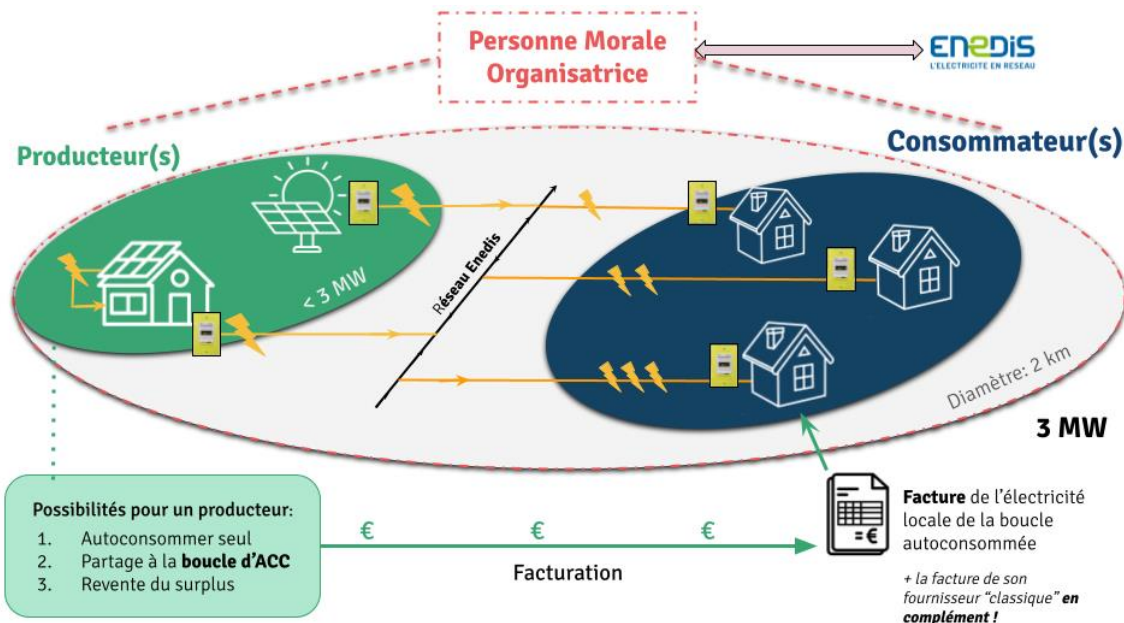


Hausse de la facture d'électricité, électrification des besoins, épisodes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents

Difficulté de sortir aujourd'hui des projets classiques en revente totale

Maitrise de sa facture d'électricité sur du long terme, en produisant et / ou consommant une énergie renouvelable locale.

Nombreux freins réglementaires (accise, clé de répartition, PMO, évolution du cadre, ...), surmontable pour la plupart.



Le producteur va vendre de l'électricité à d'autres entités à proximité.

L'électricité va transiter par le réseau ENEDIS donc pas de travaux à faire.

Les consommateurs gardent leur contrat d'électricité avec leur fournisseur habituel pour le reste de la consommation.

Le surplus restant peut être revendu via les contrats garantis par l'état.

Une Personne Morale Organisatrice (PMO) se charge de définir chaque mois quel volume est vendu à qui et le diffuse à ENEDIS.

Prévisionnel sur une boucle fictive



XXXX MWh

sont produits sur une année par la centrale



Revendu à
4,73c€/kWh

RÉSEAU ÉLECTRIQUE



X MWh

revendu au maximum dans le cadre de l'obligation d'Achats

Revendu entre
10 et
15c€/kWh HTT
soit entre 16 et
25c€/kWh TTC

XX MWh

pourrait être autoconsommé
par les habitants
Pourcentage à maximiser

AUTRES ACTEURS
POTENTIELS À
DÉFINIR

- Habitants voisins
- Collectivité
- Entreprise

Prix moyen particulier 2024 = 25,2c€ TTC

Prix moyen petites entreprises 2024 = autour de 23-25c€ TTC

Prix moyen collectivité 2024 = autour de 23-30c € TTC

Le financement d'un projet



Investissement :

environ 40 000€ pour un projet de 36kWc

environ 100 000€ pour un projet de 100kWc

Apport en fonds propres : environ 20%*

[32 actionnaires à 250€ ou 160 actionnaires à 50€]

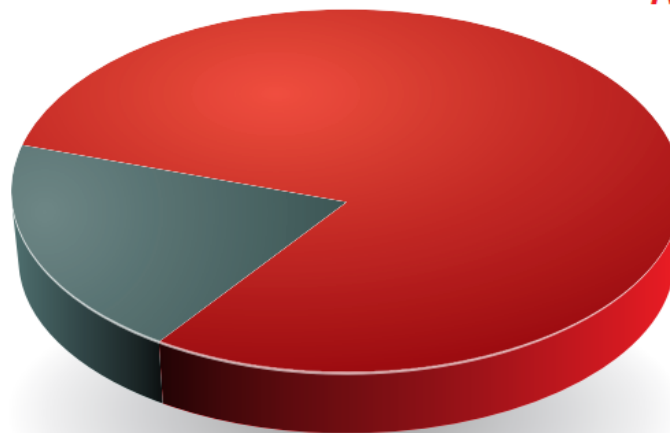
[80 actionnaires à 250€ ou 400 actionnaires à 50€]

[]S.A.S. à capital variable et à fonctionnement coopératif.*

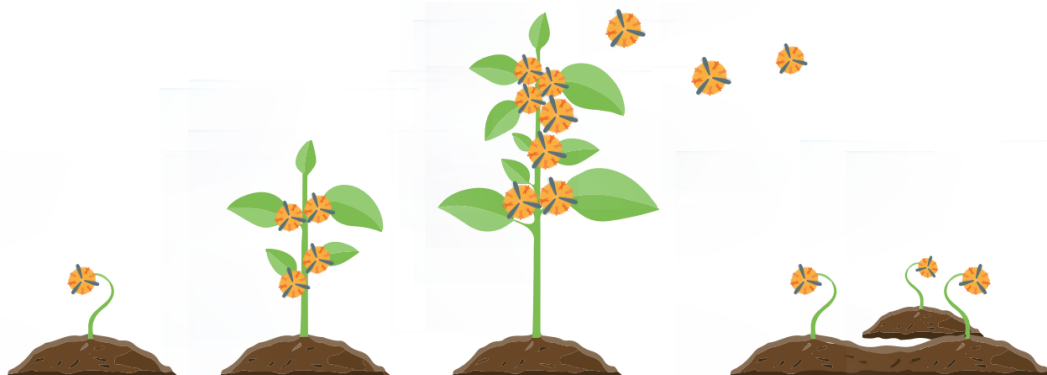
1 action = 50€

Tout le monde peut être actionnaire : de 0 à 117 ans !

Les collectivités peuvent également devenir actionnaires, ainsi que les associations et les entreprises.



Apport externe :
environ 80%
(prêt bancaire)



voici comment, grâce à vous, notre premier projet citoyen pourrait en créer d'autres.



Pourquoi
recourir à
un projet
citoyen ?

L'impact citoyen



Vous voulez investir dans les énergies renouvelables ?

Chez **Solaivent** 1 action coûte seulement 50€,

- avec 5 actions on produit l'équivalent de la consommation d'un foyer pendant 1 mois et demi,
- avec 10 actions on pose un panneau photovoltaïque,
- avec 20 actions on permet d'économiser près de 500kg de CO², soit 2500km non parcourus chaque année en voiture.



C'est le pourcentage d'augmentation de la production photovoltaïque sur la ville d'Eysines grâce à la mise en place d'un projet citoyen !



POUR 1 EURO INVESTI

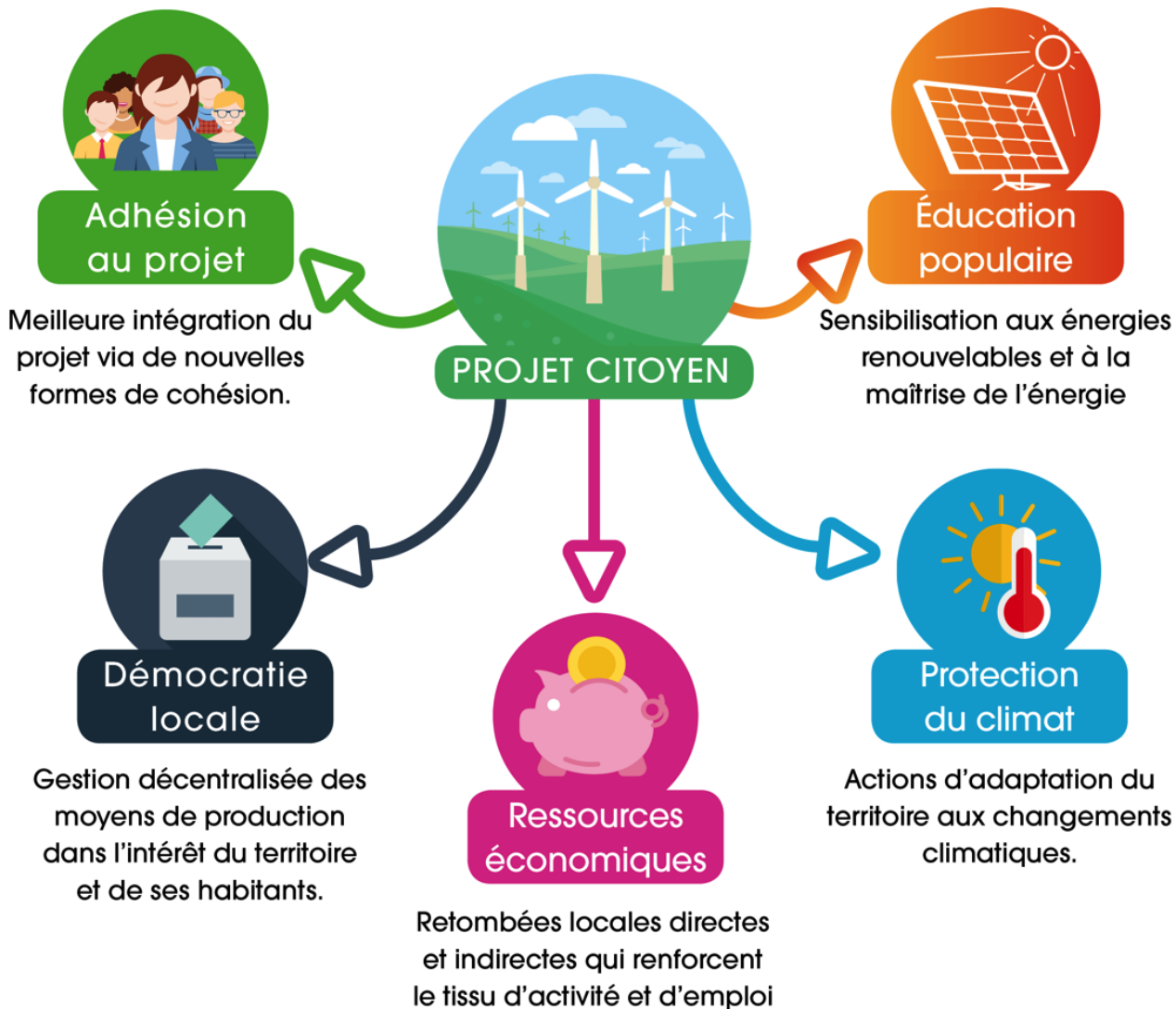
dans un projet citoyen de production d'énergie renouvelable.



2,5 EUROS PROFITENT AU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

grâce à la fiscalité, les loyers, les salaires, les prestations et les revenus de l'investissement.

Pourquoi recourir à un projet citoyen ?



Le réseau



314
sociétés
citoyennes

24 sur la Nouvelle-Aquitaine
dont 11 en fonctionnement



28 778
actionnaires
citoyens

de sociétés citoyennes locales ont
investi

40,2 M€



Cirena
Citoyens en Réseau
Energies renouvelables
Nouvelle-Aquitaine



Solevent



REJOIGNEZ-NOUS

- ❑ En devenant **ACTIONNAIRE**
- ❑ En participant au **GROUPEMENT D'ACHAT**
- ❑ En proposant un **PROJET**
- ❑ En partageant dans vos **RESEAUX**



CONTACT :

Pierre Fauvet
pierre.fauvet@solevent.org
contact@solevent.org
www.solevent.org

Pour ajouter ton prénom à ce panneau...

**AUTOCONSOMMATION
COLLECTIVE
« LES SAGNES »**



NOALIS ACTEUR DU LOGEMENT SOCIAL EN NOUVELLE-AQUITAINE

◆ Noalis, gère près de 12 000 logements locatifs.

◆ Intervient sur l'ensemble des communes du territoire de Nouvelle-Aquitaine, avec une présence concentrée sur le département charentais (5000 logements) et celui de Haute-Vienne (3000 logements).

◆ En 2021, création de la SAC AMETEA (Noalis, Brive Habitat et Egletons Habitat)
 Création d'un Cadre Stratégique Patrimonial commun)

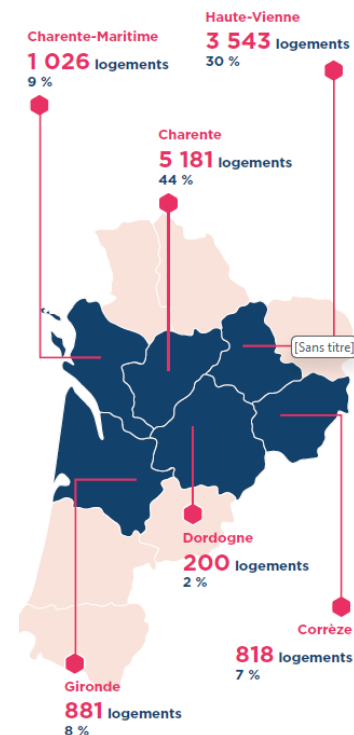
11 649
logements

167
collaborateurs

122
communes

6
départements

59 M€
de chiffre
d'affaires



AMETEA
Aménageurs du Territoire Est Aquitain

Noalis 
Groupe ActionLogement

Brivehabitat
un engagement solidaire

Egletons Habitat

NOALIS ACTEUR DU LOGEMENT SOCIAL EN NOUVELLE-AQUITAINE

En 2024 nous avons défini notre raison d'être.



Nous avons décidé de structurer notre stratégie RSE autour de 3 axes :

NOTRE STRATÉGIE RSE

3 AXES



ETRE UTILE AUX ENTREPRISES ET AUX TERRITOIRES

LES AXES STRATÉGIQUES

Accompagnement des
**Nouveaux Programmes
Nationaux de
Renouvellement Urbain**



Incarner le volet
habitat social
des programmes
Action Cœur de Ville



Accompagner les
agglomérations
dont les villes sont soumises
à des contraintes
**Solidarité et Renouvellement
Urbain**

ETRE UTILE AUX ENTREPRISES ET AUX TERRITOIRES

UNE SOLUTION LOGEMENT À TOUS LES MOMENTS DE LA VIE

Proposer des produits
spécifiques pour les jeunes

via la production de nouvelles
résidences **Yellome**



Proposer
des produits spécifiques
pour **les seniors**
via des logements
bi-générationnels

pour **les ménages**
grâce notamment à l'accèsion
sociale



Reconstituer
l'offre de logements
dans les zones
Solidarité
et Renouvellement Urbain

sur lesquelles nous développons
une politique de vente active

POLITIQUE PATRIMONIALE DECLINE EN PLAN D' ACTIONS

- 2022 Bilan carbone de nos activités immobilières



- 2023 réalisation de l'ensemble de nos DPE methode 3cl2021 et actualisation de notre PSP
- Dès 2023 toutes nos réhabilitations avec atteinte étiquette C dont 33% en niveau BBC
Rénovation avec **certification PROMOTELEC**.
- 2024 Eradication de l'ensemble des logements étiquettes G,F
- 2028 Eradication de l'ensemble des logements étiquettes E



OBJECTIF

100% des logements du parc a minima à étiquette C en 2030





PLAN D'ACTION DECARBONATION ET ECONOMIE D'ENERGIE

AXE 2 – VERS UN BOUQUET ÉNERGÉTIQUE DÉCARBONÉ ET MOINS CHER

-  **Engagement n°5 : Déployer des solutions innovantes de décarbonation en géothermie semi-profonde et en autoconsommation collective**

PRESENTATION GENERALE DE L'OPERATION

HISTORIQUE PROJET

◆ 2020 lancement d'une étude de faisabilité sur notre parc avec l'aide d'AL et Crer



◆ Identification d'un programme NPNRU composé 3 bâtiments totalisant 64 logements à Limoges

◆ Objectifs :

- **permettre la diminution des charges des locataires**
- **faire bénéficier les locataires d'une production d'électricité locale et gratuite.**
- **lutter contre la précarité énergétique**
- **contribuer au développement des énergies renouvelables**



Première opération d'autoconsommation collective en Haute-Vienne en logement

LOCALISATION DU PROJET



30, 32, 34 Rue des Sagnes
à LIMOGES

SITUATION AVANT TRAVAUX



PRESENTATION GENERALE DE L'OPERATION

La Résidence des **Sagnes**, est constituée de 3 bâtiments regroupant 64 logements du T2 au T5.
Construction de 1979.

Le projet s'articulait autour de 3 axes forts :

- ◆ Une réhabilitation **thermique** avec pour objectif d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment avec l'obtention d'un label BBC effinergie/Bas carbone
- ◆ Une réhabilitation **classique** sur l'ensemble des pièces humides ainsi que les parties communes,
- ◆ Mise en place de **panneaux photovoltaïques** sur les toitures terrasses en autoconsommation collective

◆ **Planning :**

- OS travaux : septembre 2021
- Livraison du programme : septembre 2023



DESCRIPTIF DES TRAVAUX

PARTIES PRIVATIVES

- ◆ Remplacement des menuiseries extérieures existantes bois par des menuiseries PVC y-compris occultations,
- ◆ Remplacement des portes palières,
- ◆ Remplacement de la VMC,
- ◆ Mise aux normes électriques des logements,
- ◆ Réfection complète des pièces humides (murs, sols, plafonds et appareillages),
- ◆ Remplacement des radiateurs et mise en place de robinets thermostatiques.

PARTIES COMMUNES

- ◆ Mise en œuvre d'une Isolation Thermique par l'extérieur (ITE),
 - ◆ Remise en état des balcons,
 - ◆ Embellissement des parties communes et des cages d'escaliers,
 - ◆ Remplacement de l'éclairage dans les caves et les parties communes,
 - ◆ Réfection du contrôle d'accès avec mise en place de la visiophonie,
 - ◆ Remplacement des portes des locaux techniques et des portes de distribution des caves.
-



AVANT

APRÈS



PRINCIPE AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

◆ L'autoconsommation collective d'énergie, c'est quoi ?

L'autoconsommation collective repose sur le principe de la répartition entre plusieurs consommateurs proches de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques, installés sur le toit de leur résidence.



Les cellules qui les composent transforment l'énergie solaire en un courant continu. Celui-ci est transformé en **courant alternatif par un onduleur** pour l'autoconsommation.



AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE LES SAGNES

- ◆ Capter l'énergie gratuite du soleil via des panneaux photovoltaïques installés sur la toiture que les locataires choisissent d'auto-consommer, tel est le principe de l'autoconsommation collective.
- ◆ Concrètement, 86 panneaux photovoltaïques mis en place sur les toitures de la résidence pour une surface de 170m².
- ◆ L'énergie produite par les panneaux photovoltaïques alimentera
 - les communs (éclairage, ascenseurs)
 - ensuite les logements
 - et enfin le surplus sera ré injecter dans le réseau public.

L'objectif étant de faire bénéficier les locataires d'une production d'électricité locale et gratuite.

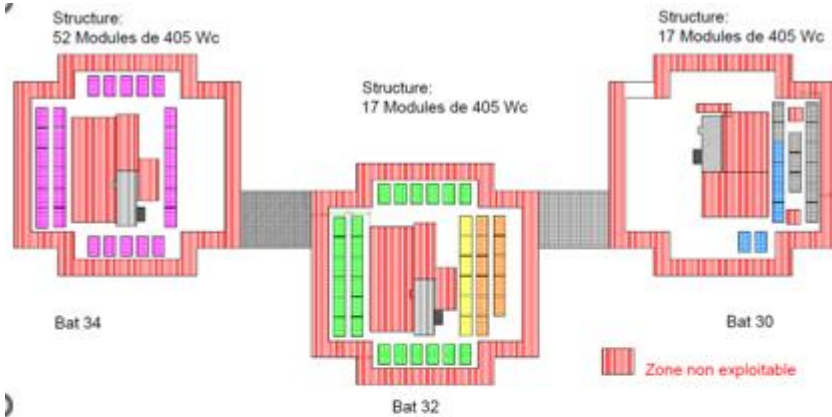
• **Coût de l'installation panneaux photovoltaïques est de 71 500 € HT**

- ◆ Noalis a obtenu le **soutien d'ALINOV d'Action logement** sur cette opération.



DIMENSION ET PRODUCTION

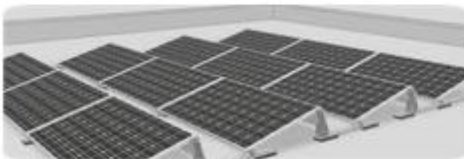
INSTALLATION TECHNIQUE



86 panneaux de 405 Wc
Puissance de 34,83 kWc

Surface de 170 m²

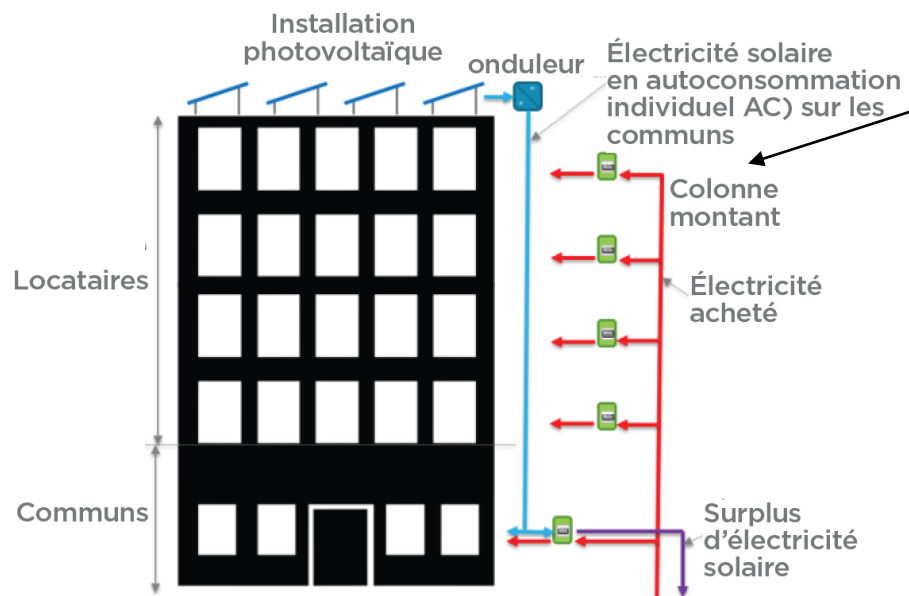
Production estimée de 37 446 kWh/an



DIMENSION ET PRODUCTION

FONCTIONNEMENT TECHNIQUE

Production de 37 446 kWh/an



Autoconsommation possible des locataires de 25600 kWh/an soit 400 kWh/an par logement

(Environ 3392 euros soit 40 euros/locataire)



Vente

1946 kWh/an

(Environ 116 euros soit 1,80 euros/locataire)

Autoconsommation des communs

9 900 kWh/an

(environ : 1980 euros)

AUTO CONSOMMATION COLLECTIVE

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

Exemple d'économie sur la facture d'électricité d'un locataire
 autoconsommation de 400 kWh/an pour les 64 logements participants au
 tarif réglementé du 7 juillet 2022 : 40 €/an

Consommation (HT)	Période	Conso 269 kWh	Prix unitaire HT	26,92 €	Taux de TVA
Electricité Période unique	du 06/10/2019 au 05/11/2019	339 kWh	10,010 c€/kWh	33,93 €	20,00 %
Auto-consommation du 06/10/2019 au 05/11/2019 à 10,01 c€/kWh		-70 kWh		-7,01 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 16,37 €, et la part variable est de 20,36 €

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				2,64 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Part variable de l'acheminement sur l'auto-consommation 70 kWh à 3,77 c€/kWh				2,64 €	20,00 %



AUTO CONSOMMATION COLLECTIVE

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

Exemple d'économie sur la facture d'électricité d'un locataire

autoconsommation de 400 kWh/an pour les 64 logements participants au tarif réglementé du 7 juillet 2022 : 40 €/an

Consommation (HT)	Période	Conso 269 kWh	Prix unitaire HT	26,92 €	Taux de TVA
Electricité Période unique	du 06/10/2019 au 05/11/2019	339 kWh	10,010 c€/kWh	33,93 €	20,00 %
Auto-consommation du 06/10/2019 au 05/11/2019 à 10,01 c€/kWh		-70 kWh		-7,01 €	20,00 %
* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 16,37 €, et la part variable est de 20,36 €					
Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				2,64 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Part variable de l'acheminement sur l'auto-consommation 70 kWh à 3,77 c€/kWh				2,64 €	20,00 %



AUTO CONSOMMATION COLLECTIVE

RAPPEL DU PROCESS REUNION DE PRESENTATION ET COMMUNICATIONS AUX LOCATAIRES

Travaux

1^{ère} réunion
d'information
avec les
locataires

Consuel

2^{ème} réunion
d'information
avec les
locataires

Envoi courriers
aux non présents +
affichage sur site +
visite des
locataires pour
explication de la
démarche

Signature
avec Enedis
et mise en
service



Nov-dec 2022



nov 2022



nov 2022



Déc 2022



janv 2023



Oct 2023

10 participants :
7 signatures

6 participants :
4 signatures

30 signatures
complémentaires

AUTO CONSOMMATION COLLECTIVE

COMMUNICATIONS AUX LOCATAIRES



Accord d'accès aux données du compteur pour participer à l'opération d'autoconsommation collective

Participant :

Nom

Prénom

Adresse

N°compteur PRM

Noalis :

Société Anonyme d'Habitations à Loyers Modérés

Siège social : 161 rue Armand Dutreix 87 000 Limoges

RCS Limoges 561 820 481

Représentant légal : Madame Elodie Amblard

Usage des données : mise en œuvre de l'opération d'autoconsommation collective à la résidence Les Sagnes

Par la signature de ce document, le Participant autorise expressément Enedis, SA à directeur et à conseil de surveillance, au capital de 270 037 000 euros, immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le numéro 444 608 442 et dont le siège social est situé Tour Enedis, 34 Place des Corolles, 92070 Paris La Défense Cedex, pour les données cochées ci-dessous (sous réserve de disponibilité) :

- à collecter la Courbe de Mesure du PRM à compter de la date de démarrage de l'opération
- à transmettre au fournisseur d'électricité du participant consommateur cette Courbe de Mesure ainsi que les données relatives à la fourniture de complément de ce PRM après affectation de la part d'électricité produite, dans le cadre de l'opération d'autoconsommation collective à des fins de facturation
- à transmettre à Noalis (ou ses partenaires dont la liste est accessible sur simple demande) cette Courbe de Mesure ainsi que les données relatives à la part d'électricité autoconsommée du PRM du Participant consommateur

Le Participant accepte expressément que ses données personnelles soient conservées par Noalis (ou ses partenaires dont la liste est disponible sur simple demande) et/ou Enedis à des fins de gestion et de traçabilité.

Le présent accord ne peut être cédé. Il est consenti pour la durée de la convention d'autoconsommation collective signée entre Enedis et Noalis en tant que Personne Morale Organisatrice à compter de la date de sa signature. Il peut être dénoncé à tout moment par le Participant par tout courrier ou courriel à Noalis et/ou Enedis.

Conformément au Règlement Européen 2016/679 relatif à la protection des données personnelles, le Participant dispose des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (si les données concernées ne sont plus nécessaires au regard de la finalité du traitement), droit à la limitation du traitement, droit d'opposition (pour des raisons tenant à votre situation particulière et pour des motifs légitimes). Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données, désigné par NOALIS par courrier électronique (dpo@noalis.fr) ou à l'adresse suivante : Noalis - service informatique et libertés, 161 rue Armand Dutreix 87 000 Limoges (une copie d'un titre d'identité doit être jointe à la demande) et/ou Enedis, 34 place des Corolles, 92079 Paris La Défense Cedex.

Date, lieu et signature

INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE DE LA RESIDENCE EN AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Chers locataires

Noalis a installé des capteurs photovoltaïques en toiture de la résidence :

- 86 panneaux de 405 Wc
- Surface de 170 m²
- Production annuelle estimée : 37 446 kWh/an

La production d'électricité est :

- D'abord affectée aux consommations des parties communes afin de faire des économies de charges pour tous (estimation à 9 900 kWh/an)
- Ensuite affectée aux locataires ayant donné leur accord pour bénéficier de l'électricité gratuitement mise à disposition par Noalis (estimation de 25 600 kWh/an) soit 400 kWh par an et par logement)
- Enfin vendue à EDF (estimation à 1 946 kWh/an)

Noalis gère l'opération (Personne Morale Organisation de l'Opération) et a ainsi prévu :

- D'affecter un pourcentage identique de la production d'électricité aux locataires (coefficient de répartition statique).
- De ne pas fixer de durée à cette opération.
- Que chaque locataire puisse demander de participer ou refuser de participer en contactant Noalis et les changements seront pris en compte sous 2 mois.
- Que Noalis puisse changer la durée de l'opération, la répartition de l'électricité et les participants à tout moment en informant les locataires.

La Direction Immobilière

Exemple d'économie sur la facture d'électricité d'un locataire, avec une autoconsommation de 400 kWh/an pour les 64 logements participants au tarif réglementé du 7 juillet 2022 : 40 €/an.



PROCESS A LA ROTATION SIGNATURE DE BAIL

◆ A chaque rotation de locataire, il est proposé de participer à bénéficier de l'autoconsommation.

Signature en annexe du bail du document de communication + accord d'accès aux données du compteur



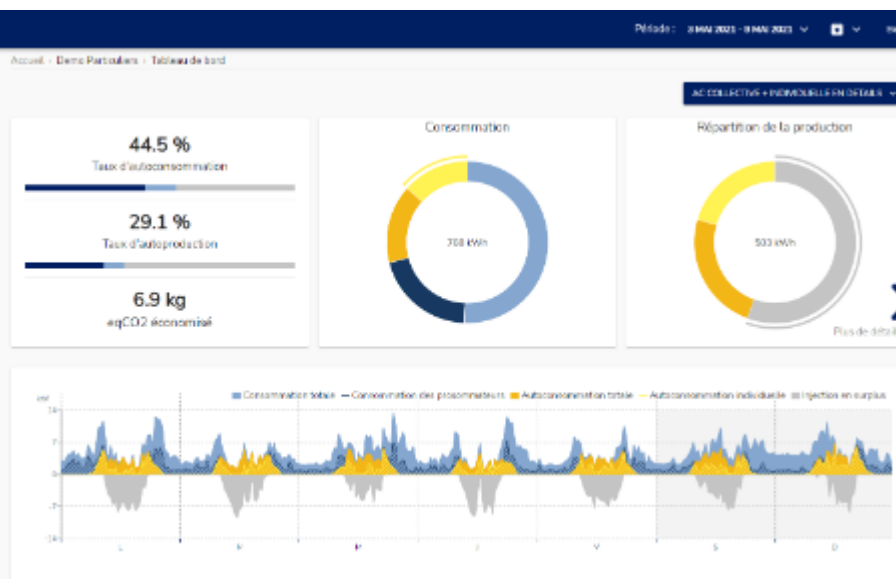
GESTION DE L'OPERATION ET SUIVI DES CONSOMMATIONS

- ◆ Noalis fait le choix de prendre un outil pour le suivi des consommations avec « EnoPower »



ENOGRID

- Visualiser les flux énergétiques, de suivre l'autoconsommation individuelle et collective
- Gérez les entrées et sorties de participants efficacement
- Personnalisez les clés de répartition et partagez la production
- Modifier le périmètre de l'opération
- Centraliser et partager les documents de l'opération



VIDEO – 2.26 min

<https://www.youtube.com/watch?v=TtIEhgJp1Mo>



LAUREAT DES TROPHEES DE LA TRANSITION ENERGETIQUE



1^{ère} édition des
Trophées de la
Transition Énergétique
et Écologique



◆ Pour accéder à la fiche projet



**LES TROPHÉES DE LA
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE** **2025**
Région Nouvelle Aquitaine

Noalis  **LAURÉAT DU TROPHÉE "OPÉRATION
EXEMPLAIRE - SECTEUR PRIVÉ"**
Groupe ActionLogement

www.crer.info/trophees/

Avec le soutien

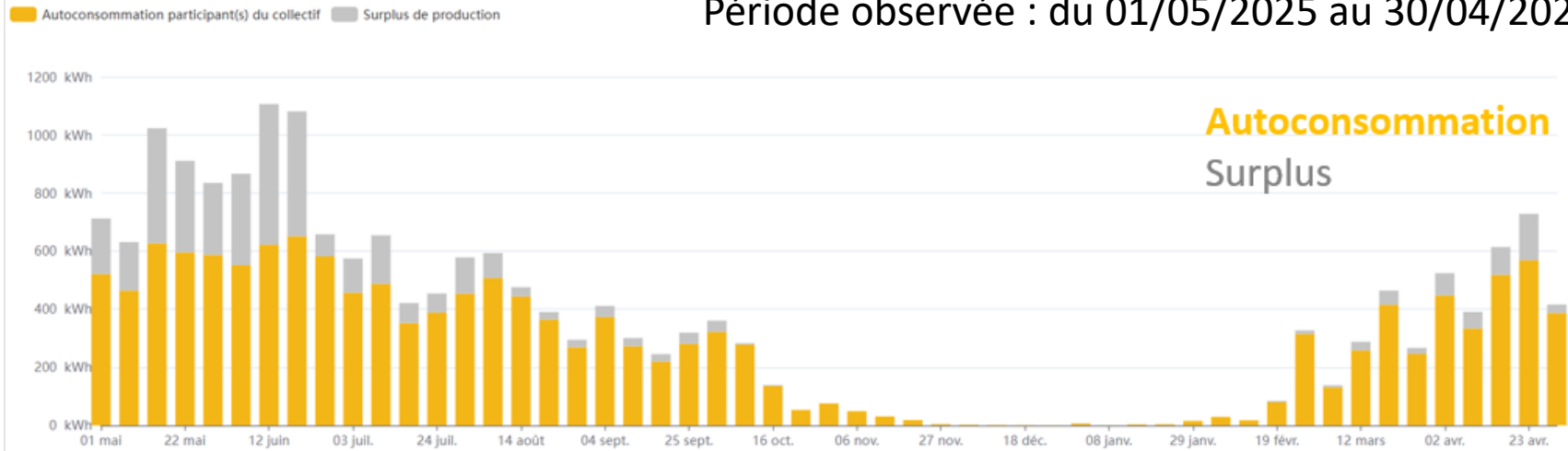
**TROPHÉES
DE LA
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**
NOUVELLE-AQUITAINE
2025

Remise des Trophées

RETOUR EXPERIENCE / EN PRATIQUE

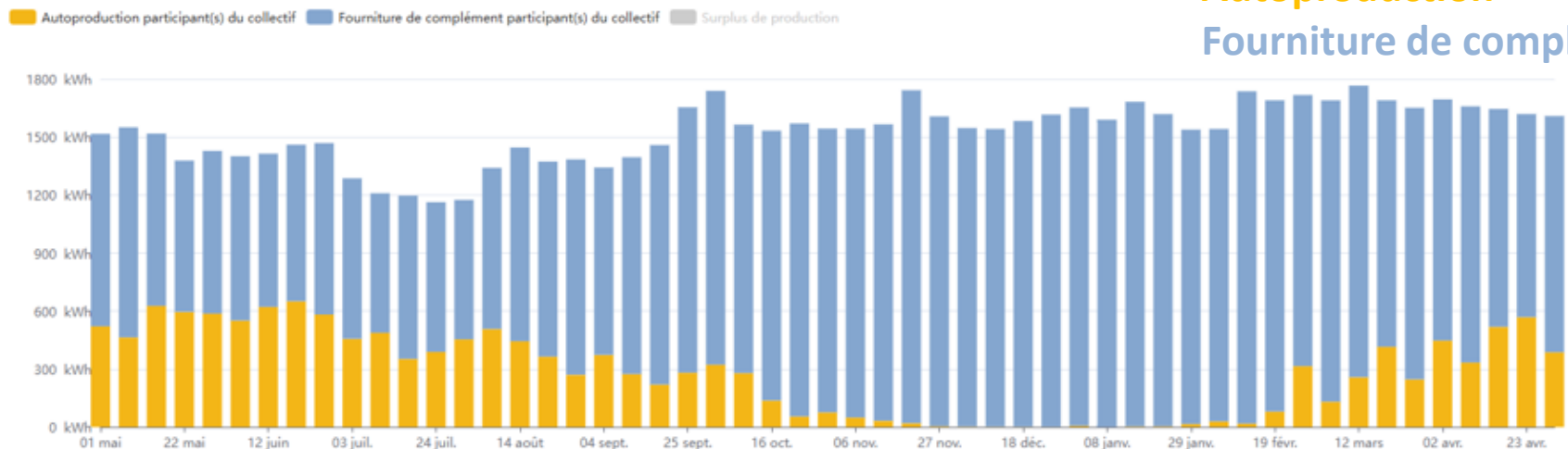
Production ACC

Période observée : du 01/05/2025 au 30/04/2026



Consommation ACC

Autoproduction
Fourniture de complément



RETOUR EXPERIENCE / EN PRATIQUE

Sur la période observée du 01/05/2025 au 30/04/2026, la consommation de la production représente 14 484 kWh (sur les 18 509 kWh produits).

En 2025, le prix de l'électricité est de 0.2278 €/kWh pour un contrat de base.

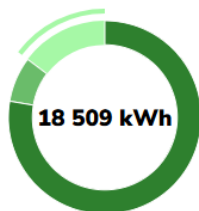
Ce qui signifie un gain partagé entre tous les participants de 14 484 kWh x 0,2278 € = **3299€45 et 4023 kWh** de surplus revendu à EDF OA



RETOUR EXPERIENCE / EN PRATIQUE

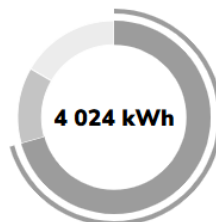

481 kg
 eqCO₂
 économisé

Production



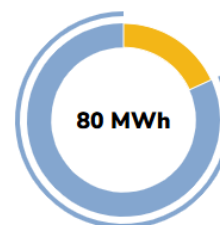
- NOALIS (6,9kWc) 2 730.19 kWh
- NOALIS (6,9kWc) 1 401.17 kWh
- NOALIS (21kWc) 14 377.20 kWh

Surplus de production



- NOALIS (6,9kWc) 668.85 kWh
- NOALIS (6,9kWc) 512.63 kWh
- NOALIS (21kWc) 2 842.29 kWh

Consommation ACC



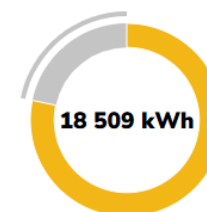
- Fourniture de comp... 65.19 MWh
- Autoproduction par... 14 484.79 kWh

Taux d'autoproduction

18.2 %



Production ACC



- Surplus de producti... 4 023.77 kWh
- Autoconsommation... 14 484.79 kWh

Taux d'autoconsommation

78.3 %



ACCOMPAGNEMENT DU CRER

Centre Régional des Energies Renouvelables

Le **CRER** accompagne les bailleurs sociaux, les collectivités et les entreprises dans leurs projets d'énergies renouvelables.

Il facilite le recours à ces énergies par des actions de promotion et d'assistance technique, en toute indépendance et objectivité.

Centre d'information et de démonstration, il propose des formations à destination des professionnels du bâtiment, organise des visites d'installations et participe à des salons...

Le CRER accélère le développement des énergies renouvelables !

Pour l'opération les Sagnes :

- ◆ Etude technico-économique
- ◆ Démarches administratives et juridiques
- ◆ Animation auprès des locataires
- ◆ Suivi de la première année et réalisation d'un retour d'expérience



QUESTIONS FREQUENTES SUR LE PHOTOVOLTAIQUE

- ◆ Recyclage ?
 - Obligation - Eco-contribution à l'achat Recyclage > 94%
- ◆ Longévité ?
 - Garantie de plus de 85% de puissance à 30 ans
- ◆ Energie de fabrication ?
 - 1,5 ans : Durée nécessaire pour rembourser l'énergie de fabrication *



QUESTIONS FREQUENTES SUR LE PHOTOVOLTAIQUE

- ◆ Il y a moins de soleil l'hiver, est ce que l'installation fonctionne quand même?
 - Oui l'installation fonctionne mais avec moins de production donc de rendement l'hiver.

- ◆ S'il n'y a pas de lumière (le matin et le soir), pas de risque que l'installation se coupe?
 - NON, pas d'inquiétude, nous sommes toujours raccordés au réseau, c'est une installation indépendante.

- ◆ Est-ce que tous les panneaux sont inclinés vers le Sud?
 - Oui , mais pas que, on a choisit d'en mettre le plus possible en toiture.

- ◆ Faut il des compteurs supplémentaires, y'a-t-il des démarches à faire auprès des fournisseurs?
 - NON, c'est le compteur LINKY qui va gérer tout seul, pas de démarche du locataire.



QUESTIONS FREQUENTES SUR LE PHOTOVOLTAIQUE

- ◆ Comment se fait la vente de surplus?
 - La vente de surplus sera redonnée en diminution des charges locatives pour l'ensemble des locataires

- ◆ Est-ce que EDF va maintenir le prix de vente du surplus?
 - C'est l'Etat qui fixe le prix pendant 20 ans



